



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	15/07/2013 à 19h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2013-04
Etat du document	

Présents	Nicolas Rébérot Patricia Lucot Eric Debosque Bertrand Pointier Silvie Szczuka Benjamin Dubois Stéphanie Rébaudo	Dominique van Zuilen Antoine Ferté Francis Hutin André Destrez Marc Guérin
Absents excusés	Bruno Lencel	
Absent	Sylvie Prédot , Eric Wintrebert	
Procurations	Bruno Lencel donne pouvoir à Nicolas Rébérot	
Secrétaire de séance	Bertrand Pointier	
Début de la séance	19 h 00	
Fin de la séance	21 h 45	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	12
Conseillers votants :	13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 juillet 2013
Date d'affichage : 9 juillet 2013

MENTION D'AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date Lundi 10 juin 2013, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie, le vendredi 14 juin 2013 dans les conditions prévues à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 9 juillet 2013, nous, Nicolas REBEROT, Maire de Ressons le Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le Lundi 15 juillet 2013 à 19h00, en salle du conseil municipal.

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de Ressons le Long, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, le Lundi 15 juillet 2013 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Nicolas REBEROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 10 juin 2013.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil désigne Bertrand Pointier, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire fait état des affaires en cours.

- 1 – Vie municipale
 - 11 – Ratios d'avancement
 - 12 – Création de poste / mise à jour du tableau des effectifs
 - 13 – Cimetière
- 2 – Travaux
 - 21 – FDS 2014
 - 22 – Sécurité routière
- 3 – Vie scolaire
 - 31 – Rythmes scolaires
 - 32 – Service périscolaire
- 4 – Finances
 - 41 – Avis CRC : DM1 M14
 - 42 – Demande de subventions (Eglise, assainissement, T3 centre bourg)
 - 43 – Atelier informatique : tarifs et charte d'utilisation
- 5 – Divers
 - 51 – Biens vacants
 - 52 – DIA, Décisions dans le cadre des délégations
 - 53 – Tour de table / Questions diverses

1 – VIE MUNICIPALE

11 – Ratios d'avancement. Proposition des taux de promotion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité propose d'appliquer le ratio de 100% sur les filières administrative, technique et d'animation.

12 – Création de poste / mise à jour du tableau des effectifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et la mise à jour du tableau des effectifs.

13 – Cimetière

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à céder une concession perpétuelle dans le cimetière communal à M. Daniel LEFRANC et sa femme et cela sans refacturation.

2 – TRAVAUX

21 – Programmation FDS 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide du programme FDS 2014.

22 – Sécurité routière

Le conseil municipal prend acte des réunions avec les différents services concernés par les problèmes de sécurité routière en bord de RN31.

3 – VIE SCOLAIRE

31 – Rythmes scolaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention à croq'livres permettant l'organisation des TAP à la rentrée de septembre.

32 – Service périscolaire

Le conseil municipal prend connaissance d'une éventualité d'accueil périscolaire le mercredi après midi.

4 – FINANCES

41 – Avis de la chambre régionale des comptes – délibération modificative M14 n°1

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise la DM1.

42 – Demande de subventions : produit des amendes de police tranche 2 de l'aménagement du centre bourg

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Conteste le montant retenu par le conseil général

Demande au Conseil Général de revoir son calcul

Demande au conseil général une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la tranche 3 de l'aménagement du centre bourg prévu pour 2014,

43 – Atelier informatique : tarifs et charte d'utilisation

Objet : Tarification atelier informatique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte la nouvelle tarification de l'atelier informatique.

5 – DIVERS

51 – Lancement d'une procédure de reprise de biens vacants

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le maire à lancer la procédure adéquate.

52 – DIA, Décisions dans le cadre des délégations

Objet : Examen de déclarations d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la DIA parvenue depuis le dernier conseil municipal :

Le Maire a renoncé au droit de préemption pour cette vente, en l'absence de projet communal sur ce bien.

Objet : Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie

53 – Tour de table / questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Ressons le Long, le 17/07/2013

Le Maire,

Nicolas REBEROT